



e-constat auto

L'application e-constat auto a un an

Lancé le 1^{er} décembre 2014, l'e-constat auto, application officielle des assureurs français, fête son premier anniversaire et se dote de nouvelles fonctionnalités.

Une application simple, rapide et fiable

L'e-constat auto est dédié aux accidents survenus entre deux véhicules terrestres à moteur (auto, deux et trois roues motorisés, etc.), immatriculés et assurés en France (métropole, et DOM) et à Monaco, n'ayant pas entraîné de dommages corporels. L'application est également utilisable lorsqu'un véhicule est seul accidenté.

L'e-constat auto permet d'accélérer le traitement et le règlement des sinistres. On peut remplir son constat amiable en quelques minutes et y joindre un croquis et des photos de l'accident. On signe ensuite avec le doigt sur l'écran du smartphone et la déclaration est envoyée directement à son assureur. L'assuré reçoit alors par SMS la confirmation de la prise en compte de sa déclaration et, par mail, le pdf du constat amiable.

Les chiffres clés à 1 an :

- Près de 300 000 téléchargements de l'application
- Plus de 10 000 e-constats auto envoyés aux assureurs

De nouvelles fonctionnalités

Plusieurs évolutions ont été apportées au cours des derniers mois :

- il est désormais possible de sauvegarder les données de trois véhicules dans les informations personnelles ;
- l'application est aujourd'hui accessible aux véhicules monégasques ;
- trois possibilités existent pour pré-remplir ses données personnelles : en renseignant soi-même les champs requis, en utilisant une application développée par certains assureurs, ou en flashant le QR code qui peut figurer sur la carte verte.

Pour Bernard Spitz, Président de la FFSA et Président de l'Association française de l'assurance (AFA) et Pascal Demurger, Président du GEMA et Vice-président de l'AFA : « **L'e-constat auto, illustration tangible de la digitalisation du secteur de l'assurance, avait un objectif : simplifier la vie des assurés. Fruit d'un long travail collectif, cette application a réussi ce pari. Un an après sa création, elle rencontre un succès grandissant auprès des assurés. Plusieurs fédérations étrangères d'assureurs ont également montré leur intérêt pour le déploiement de cette application dans leurs pays.** »

L'application e-constat auto est téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store et Google Play.
Plus d'informations sur : www.e-constat-auto.fr

Contacts presse AFA

FFSA

Benoît Danton
Tél. : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr

GEMA

Nathalie Irisson
Tél. : 01 53 04 16 21 / 06 20 59 91 45
nathalie.irisson@gema.fr